Perspective de l'entrée du pôle culturel

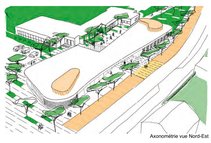

Axonométrie vue Nord-Est

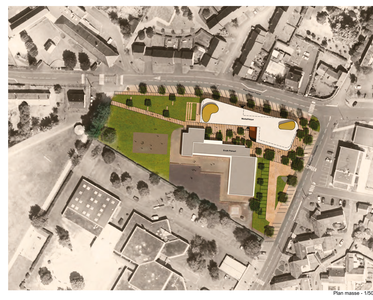

Plan masse - 1/500e

Entrée depuis la rue

Axonométrie vue Sud-Ouest

Façade Est - 1/200e

Façade sud - Cheminement doux

Façade Ouest - 1/200e

Coupe transversale - 1/200e

# Construction d'un Pôle culturel à Champagné (72)

**Maîtrise d'ouvrage : Commune de Champagné**
**Architectes mandataires : Atelier Nord Sud (75)**

La ville de Champagné souhaite se doter d'un équipement pôle culturel intégrant une médiathèque de type « troisième lieu » et une école des arts.
Le terrain proposé pour cet équipement semble idéalement situé pour créer du lien entre des publics différents. Équidistant des différents pôles d'activité, pour autant ce terrain impose une contrainte réelle par sa déclivité vers l'est et surtout de par son étroitesse.
Pour répondre à cette difficulté, le projet se développera le long d'une ligne de locaux servants qui constituera une véritable épine dorsale de part et d'autre de laquelle viendront prendre place les espaces majeurs des deux programmes : au Nord l'école des Arts, au sud la Médiathèque.
Ce dispositif va permettre de créer naturellement côté Nord un parvis plus large pour accueillir les futurs visiteurs venant en bus, en voiture ou en vélo ou bien encore à pied du centre historique.
Au Sud, la présence de l'école permettra de constituer une petite place ou un petit patio urbain, plus intime, dans la continuité du cheminement de traverse qui mènera des commerces vers l'entrée de l'aire de jeux.
Plus largement l'idée est de faire venir le travail paysager déjà engagé par la ville jusqu'au bâtiment pour qu'ils en deviennent un des éléments.
Profitant de l'entre deux créé avec les murs de l'école existante le bâtiment compose une petite place extérieure. Cette petite place va créer un lieu calme et sera propice à offrir des vues et des espaces qui vont venir dilater la médiathèque.

**Un bâtiment accueillant, facilement accessible**

La configuration du pôle Culturel mettra le Hall au centre du bâtiment, qui correspond également à la côte altimétrique médiane d'un terrain dont la pente est légère mais suffisante pour créer de vrais dénivelés. Ainsi, l'accès des Personnes à Mobilité Réduite se fera naturellement.
Dans un même temps, la pente naturelle du terrain créera à l'Est, côté Mediathèque, un dénivelé d'environ 40 centimètres qui mettra la salle de lecture en surplomb de l'espace public, ca qui est plus confortable pour les lecteurs. Ce socle sera mis à profit pour créer des assises qui constitueront des espaces d'attente et de socialisation agréables sur le parvis Sud.
A l'inverse, à l'Ouest, côté Ecole des Arts, la pente produit un décasse qui sera l'occasion de créer un théâtre de verdure constitué d'herbe et des gradins en béton.

**Le Hall**
Il s'agira de l'espace fédérateur du projet, véritable carrefour qui mettra en relation visuelle, grâce à sa grande transparence, les deux parvis au Nord et au Sud et les les deux composantes du Pôle Culturel à l'Est et à l'Ouest. Côté Ecole des Arts, la Salle d'Arts Plastique est vitrée sur le Hall et permettra l'organisation d'expositions, de vernissages et de réceptions en continuité avec les espaces d'accueil.

**La Médiathèque**
L'épine dorsale qui traverse tout l'édifice est constituée dans la partie médiathèque de l'administration et du Modularium. L'organisation en une seule ligne des ces « petits » locaux permet de libérer un grand espace flexible et modulable, sans aucun poteau, qui accueille les espaces de rayonnages et les salons de consultation. Cet espace sans cloison permettra une mise à jour permanente de l'aménagement de la médiathèque au fur et à mesure des innovations numériques et des nouvelles pratiques.
Cette grande salle débouche sur le jardin de lecture, véritable salon extérieur orienté Sud, baigné de soleil derrière une paroi vitrée en courbe, qui prolonge l'espace de la Médiathèque jusqu'au parvis d'entrée. Dans la « colonne vertébrale » de locaux attenants se trouve le Modularium, qui s'ouvre sur l'espace majeur par l'intermédiaire d'une paroi coulissante qui permet soit de l'intégrer au volume de la Médiathèque, soit de l'individualiser pour des activités plus confidentielles.
Enfin, l'administration de la Médiathèque se trouvera à la charnière avec le Hall d'entrée, et le personnel aura, même en effectif réduit, une vision sur l'ensemble des espaces d'un seul coup d'oeil par l'intermédiaire de cloisons vitrées.

**L'Ecole des Arts**
Elle affichera sa présence dans le Hall d'entrée par l'intermédiaire de la salle d'Arts Plastiques, qui sera la vitrine de l'Ecole en même temps qu'un espace disponible pour de l'événementiel.
Les locaux dédiés à la musique seront quant à eux conçus comme de véritables «boîtes dans la boîte» pour un confort acoustique optimal et nécessiteront donc des cloisons pleines et des façades peu percées. Ces opacités générées par les contraintes acoustiques permettent de constituer l'espace entre l'Ecole des Arts et l'école existante. L'Ecole de Musique, volume plein, est le pendant de la Médiathèque et de sa transparence. L'une a besoin de l'autre pour exister, la transparence sans opacité n'a pas de sens. Au bout de l'Ecole des Arts, la salle de pratiques collectives, elle, s'ouvrira largement sur le théâtre de verdure, dont elle pourra devenir la scène et l'arrière scène.

Perspective intérieure

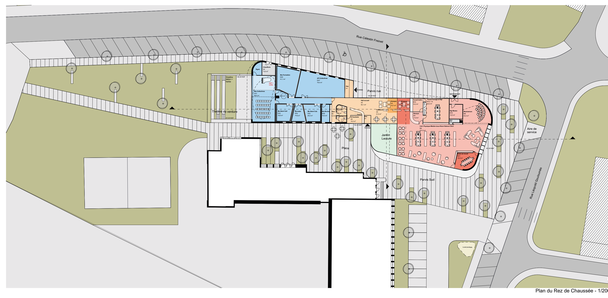


Plan du Rez de Chaussée - 1/200e

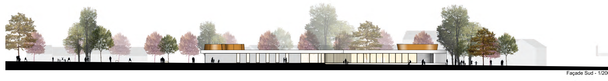

Façade Sud - 1/200e

Façade Nord - 1/200e

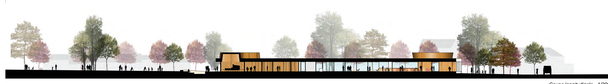

Coupe longitudinale - 1/200e